

# **Le CASCA**

## **Comité d'Aide et de Soutien aux Choeurs Amateurs**

### **Qui sommes-nous ?**

**Le CASCA est un Fonds de Dotation** créé par une chef de chœur, Michèle Lhopiteau-Dorfeuille, elle-même à la tête de trois choeurs amateurs. Il est géré par un Conseil d'Administration actuellement formé de quatre membres (présidente, secrétaire, trésorier et trésorier-adjoint) eux-mêmes choristes et chanteurs - auxquels d'autres chefs ou présidents de chœurs sont conviés à se joindre. La création du Fonds de Dotation CASCA est parue au Journal Officiel du 17 juillet 2010.

**Quelle est notre raison d'être ?** Le CASCA souhaite apporter un soutien financier à des choeurs amateurs en privilégiant les chœurs de jeunes et d'enfants. Jean-Claude Casadesus nous a fait la faveur d'accepter, le 8 octobre 2013, d'en être le Président d'honneur.

**Mais qu'entendons-nous par « chant choral amateur ? » :** il s'agit d'une pratique artistique de groupe exercée par des gens qui ne sont pas rémunérés et qui chantent donc pour leur plaisir. Les choeurs amateurs sont tous régis par la loi de 1901, et les CA qui les dirigent toujours formés de bénévoles.

**Pourquoi, en ce cas, aider une activité qui semble autosuffisante ?** Parce que ces choeurs sont aujourd'hui de plus en plus souvent encadrés (chef de chœur et pianiste durant les répétitions) et accompagnés (instrumentistes et chanteurs solistes pendant les concerts) par des professionnels compétents et donc correctement rémunérés. Le chant choral amateur est devenu, depuis quelques années, un véritable gisement d'emplois non délocalisables qui permet de vivre à de jeunes chefs, de jeunes instrumentistes et de jeunes chanteurs professionnels, pour la plupart intermittents du spectacle.

Le côté « humaniste » du chant choral amateur (dont vous trouverez maint témoignages dans l'annexe de cette lettre) se double donc d'un intérêt économique certain.

**Le CASCA est, de plus, convaincu que le chant choral amateur fait partie du panorama musical de notre pays et qu'il est un vecteur essentiel d'intégration et de citoyenneté.** Il anime le territoire, en proposant des concerts de qualité – et à des prix abordables - à une population qui, sans lui, n'aurait jamais accès à la culture - particulièrement en milieu rural. C'est grâce au chant choral amateur, et à lui seul, que le public peut en effet entendre un vaste et riche répertoire chœur/orchestre que les (rares) choeurs professionnels en activité ne mettent jamais à leur programme, pour cause d'effectifs insuffisants. Il faut ainsi savoir, par exemple, que les magnifiques Choeurs de l'Orchestre de Paris sont formés de choristes amateurs - qui n'ont quant à eux aucun problème pour rémunérer leurs musiciens, puisque c'est l'orchestre qui fait appel à eux !

Le CASCA agit donc dans une démarche culturelle d'intérêt général;

L'action du CASCA participera, nous l'espérons, au maintien sur le long terme de ce chant choral amateur à qui la conjoncture économique actuelle n'est pas favorable et qui concerne pourtant des centaines de milliers de personnes dans notre pays : des réductions drastiques de subventions publiques sont en effet en cours alors que jamais le niveau musical de ces chœurs n'a été aussi élevé. Nous savons en outre que les gens qui s'abonnent au théâtre, à l'opéra ou achètent des disques et des DVD classiques - faisant ainsi vivre les musiciens professionnels - sont pour la plupart des choristes ou des musiciens amateurs. Il ne faut donc pas les abandonner.

*Last but not least*, la pratique régulière et sérieuse du chant choral est, pour les jeunes, la meilleure école qui soit et la meilleure formation à la citoyenneté : elle exige en effet un engagement réel sur le long terme, la faculté d'écouter les autres et de suivre des consignes extrêmement précises, le tout dans une atmosphère conviviale et chaleureuse dont toute compétition est bannie, puisque ce sont les progrès de l'ensemble des participants qui importent.

## **Modalités de fonctionnement du CASCA**

**Montant de l'aide apportée par le CASCA :** l'aide ponctuelle pour chaque dossier déposé ne pourra dépasser un montant plafond qui sera fixé chaque année par le Conseil d'Administration, en fonction des rentrées d'argent dans le Fonds de Dotation. L'aide ne sera attribuée qu'après délibération du Conseil d'Administration et sera conditionnée à la transparence comptable des groupes demandeurs.

**Origine des fonds :** Le CASCA ne peut pas demander de subventions publiques car il ne pourrait pas, légalement, les redistribuer. Les financements ne pourront donc provenir que **du mécénat privé** - sachant que vos dons, que vous soyez une Société ou une personne, seront partiellement déductibles de vos impôts, le CASCA étant un Fonds de Dotation d'intérêt général et à visées culturelles. Vos chèques éventuels devront être libellés à l'ordre de CASCA et envoyés à l'adresse suivante :

**CASCA,**

**S/C de Michèle Lhopiteau**

**Le Bourg**

**24140 Maurens**

En qualité de présidente/ fondatrice, j'ai tenu à donner l'exemple en reversant au CASCA 100 % des droits d'auteur de mes quatre guides d'écoute (collection « Toutes les clés pour explorer la musique classique », aux Éditions du Bord de l'Eau, Lormont) et ceux de mes « Brèves Histoires de Chœurs » parues chez le même éditeur en mars 2013. Ces cinq livres sont visibles sur le site de leur

éditeur au [www.editionsbdl.com](http://www.editionsbdl.com). Mais comme ces sommes ne seront pas suffisantes, j'ai sollicité les gros mécènes potentiels que compte notre pays.

Les actions du CASCA seront menées avec discernement et les fonds attribués à la suite d'un vote, après évaluation des chorales demanderesse selon une grille précise et suivant les mêmes critères que les évaluations faites pour les demandes d'agrément (défiscalisation). Tous les Fonds de Dotation sont par ailleurs sous la tutelle du CNCC (pour Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes), un organisme officiel, national et indépendant.

**Le CASCA accompagnera de son mieux les chœurs de jeunes et d'enfants, seuls capables de faire vivre sur le long terme le chant choral amateur** : en leur permettant de louer un local, de payer une assurance, d'acheter des partitions, d'affréter un autobus pour se rendre à telle ou telle semaine chantante voire d'offrir une formation vocale à ses membres. Des jeunes qui, répétons-le, ne pourront que tirer le plus grand profit du sérieux, de l'engagement et de la rigueur que requiert la pratique du chant choral de qualité.

Vous trouverez en annexe un texte écrit à la demande d'une revue spécialisée parisienne, l'« Éducation Musicale », qui a consacré un numéro spécial à « La Voix ». Il s'intitule « Parole de chef et de choristes amateurs » et témoigne, mieux que de longs discours, du très grand intérêt artistique et humain que présente le chant choral amateur, aujourd'hui fragilisé.

Michèle Lhopiteau-Dorfeuille, présidente/fondatrice du CASCA

### *Paroles de chef et de choristes amateurs*

À l'âge de 32 ans, je suis passée du statut de choriste amateur passionnée à celui de chef de chœur : 60 adultes musicalement très aguerris se sont en effet retrouvés orphelins et il a bien fallu remplacer, un peu au pied levé, le fondateur de l'Ensemble Vocal d'Abidjan rentré à Lille. Professeur d'Éducation Musicale, je relevai le défi – non sans grandes appréhensions, la première année. Une décision que je n'ai jamais regrettée car diriger des chœurs amateurs aura donné une cohérence à une vie professionnelle qui aurait été, sans cela, très décousue : amenée, du fait de la profession de mon époux, à déménager en moyenne tous les cinq ans, j'ai partout, dès mon arrivée - en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Texas, en Louisiane, en Gironde ou en Dordogne - créé des chorales d'adultes ou repris la direction de groupes déjà existants. Je suis donc parfaitement consciente, en tant que chef, de tout ce que le chant choral m'a apporté. Au Tchad et en Côte d'Ivoire, mes « chœurs internationaux » ont en outre permis à de jeunes Africains de vivre et de partager quelque chose avec des expatriés européens et nord-américains – qui ont généralement tendance à rester dans leur « bulle dorée » et à ne fréquenter que très rarement les autochtones.

La participation à nos concerts de chanteuses et de chanteurs africains professionnels, que mes choristes accompagnèrent dans quelques refrains polyphoniques, fut d'ailleurs un atout considérable – et sans doute l'un de mes souvenirs musicaux les plus riches.

Mais pour parler « de l'intérieur » du chant choral amateur, j'ai préféré donner la parole à mes choristes actuels : ceux de mon ensemble vocal bordelais « Hémiole », ceux de « Chantemonde », le chœur que j'ai lancé en Dordogne en septembre 2006 et enfin à ceux du « Cantou », le club du troisième âge de Bergerac dont je m'occupe depuis janvier 2010. Et à d'autres qui ne chantent pas chez moi mais qui ont eu envie de s'exprimer sur le sujet. Petit florilège commenté :

*Pour ma part, étant donné les aléas auxquels j'ai été confronté (problèmes de santé depuis 11 ans, préretraite forcée à 54 ans), je me suis accroché à la seule occupation « physique » qui me libère un tant soit peu le corps et l'esprit ! Le chant choral m'a permis de garder une vie sociale indispensable au moral, de maintenir une activité régulière faite de découvertes et d'échanges, de défendre des projets liés à la musique, de découvrir des partitions inconnues et d'approfondir ma capacité à déchiffrer.*

(Régis, 59 ans, Cadre supérieur, préretraité)

Ce témoignage, s'il parle bien sûr du plaisir de chanter, fait apparaître des notions de travail et d'effort - pour en souligner les charmes mais aussi les limites : il est clair qu'un choriste amateur exerçant une activité professionnelle (et dans le monde actuel ou bien on est chômeur, ou bien on croule sous la tâche), ne peut emmagasiner autant de musique qu'un choriste dont chanter est le métier. Au chef de chœur, toujours un peu boulimique (et je sais de quoi je parle), d'en tenir compte en bâtissant ses programmes.

*Vous nous avez dit en juin dernier que nous avons « fait des progrès depuis le mois de janvier ». Vous ne pouvez pas comprendre ce que cela signifie, pour des gens de notre âge, de s'entendre dire qu'on a « fait des progrès » ; nous qui, un peu plus chaque jour, voyons diminuer nos forces et nos champs d'activités. Chanter, ce n'est que du bonheur et vous n'avez pas le droit de nous lâcher maintenant.*

(Marie, enseignante à la retraite, 91 ans)

C'est ce petit mot qui m'a décidée, fin juin 2010, à garder la direction d'un chœur mixte du troisième âge que je ne devais, au départ, dépanner que pour six mois - à la suite de la grave maladie de son chef (âgée elle-même de 87 ans). Car c'était tout à fait vrai que ce groupe, qui existe depuis des années, avait fait des progrès vocaux spectaculaires avec de simples exercices qui avaient remis les voix « à la bonne place ».

À un âge où les activités sportives deviennent problématiques, chanter reste la seule option pour qui désire appartenir à un groupe actif ; une option dont je ne pouvais effectivement pas me priver, les chefs de chœur libres dans la journée n'étant pas pléthore en Dordogne. Et les sourires ravis - j'ai envie de dire enfantins - de ces 40 anciens, au cours de répétitions où presque personne ne manque, me font finalement du bien à moi aussi qui avais si peur du grand âge. C'est certes un surcroît de travail que je n'avais pas prévu, mais surtout une situation « gagnant-gagnant ».

*Le chant choral me permet d'épanouir ma voix en même temps que mon esprit : petite pierre d'un édifice qui nous dépasse - construction lente et progressive, parfois miraculeuse ! -, d'une harmonie qui nous transporte tous au-delà de nos différences, dans une même énergie. Il me fait oublier les tracas de la vie, comme un « bruit de fond » salutaire qui peut m'accompagner toute la journée... et même une partie de la nuit ! La voix est un élément tellement intime et à la fois social, qui ne triche pas et va droit au cœur. En outre nous rencontrons ainsi « de l'intérieur » des compositeurs ou des œuvres parfois méconnues, faisant de nous des passeurs, en quelque sorte, à notre humble échelle.*

Emmanuelle, institutrice, 46 ans)

*Motivations et plaisir de chanter, demande-t-elle ? Quai de la Garonne ce matin, marée montante, forte, agitée, amazonienne dans la brume qu'un soleil pâle déjà haut tente de déchirer. Et dans les oreilles, le Requiem de Mozart chanté à (presque) tue-tête. C'était celui de Mozart mais Fauré aurait tout aussi bien fait l'affaire. Un moment furtif proche du bonheur et dont l'onde de chaleur se prolonge doucement sur le reste de la journée.*

(Jean-François, journaliste & grand reporter, 60 ans)

*Chaque mardi soir de l'année scolaire, emprunter la même route, par tous les temps, sinueuse et étroite, par monts et par bois, au risque de percuter un chevreuil ou un sanglier, seulement pour le plaisir de chanter ensemble. Souvent fatigué par une longue journée de travail, combien de fois il m'est arrivé d'avoir envie de céder à la paresse, mais chaque répétition m'a procuré le même bienfait salutaire, un peu comparable à un entraînement sportif. L'effort fourni est toujours gratifiant et je suis presque toujours ressorti de répétition plus en forme que deux heures auparavant. C'est sans doute cet état de bien-être, cette poussée d'adrénaline hebdomadaire qui justifie autant d'investissement personnel, pour être assidu, pour mobiliser une énergie intellectuelle peu disponible en fin de journée afin de déchiffrer une partition parfois ardue ou pour caler une prosodie dans une langue qui ne va pas forcément de soi.*

*Je me suis souvent demandé s'il n'y avait pas une sorte de conduite régressive chez le choriste de base dans l'acceptation de règles qui rappellent celles de l'école dans l'assiduité, la ponctualité, le respect du silence, de l'écoute des autres, la concentration, l'autorité bienveillante de la chef de chœur...*

*Chanter dans un groupe, pour un adulte, c'est réactiver ses souvenirs de solfège, comprendre l'architecture d'une partition, être sensible au propos de l'artiste qui l'a composée, au contexte de création, exprimer des sentiments par la modulation de sensations à transmettre au public, donner du sens à une œuvre quelquefois oubliée ou dont les pages ont jauni.*

*Faire partie d'un ensemble vocal, c'est aussi se mettre en accord avec les autres, avec ceux qu'on estime, comme avec ceux qu'on connaît beaucoup moins ; c'est livrer un peu de soi à l'écoute des autres. Quoi de plus intime que la voix ? Elle dit tout sur soi, que ce soit la voix parlée ou la voix chantée. On pourrait presque se livrer à une étude morphopsychologique de la voix humaine tant elle est révélatrice de notre énergie et de nos pulsions.*

*« Come, come ye sons of art, come, come away. Tune all your voices and instruments play, to celebrate this triumphant day ». Cette citation extraite d'une partition de Purcell résume à elle seule l'intérêt que l'on peut trouver à faire partie d'un chœur. C'est cette communication interpersonnelle, cette vibration commune qu'on vient rechercher une fois par semaine et qui nous manque lorsqu'un empêchement nous prive de ce moment de partage. Quatre voix, quatre tessitures, quatre lignes mélodiques qui se complètent et s'interpénètrent pour révéler une harmonie dont seuls le compositeur et le chef de chœur peuvent profiter pleinement, mais peut-être aussi quelques initiés capables d'entendre tous les sons... Le plaisir est à son comble quand, maîtrisant quelque peu l'œuvre, mélangés, répartis dans la salle de répétition, on défend sa ligne mélodique en se calant sur celle, complémentaire, de ses voisins proches, cherchant du fond de l'âme, le soutien de ses confrères dispersés aux quatre coins, mais finalement tellement proches de soi par le son diffusé en commun. Ce mécanisme d'ajustements réciproques constitue un véritable exercice cérébral de communication.*

*Ainsi le plaisir du partage vocal est-il reproductible de concert en concert, augmentant chaque fois la confiance en soi et l'assurance de transmettre toute la palette de ce qui relève de l'émotion, à un public hétéroclite, en toute simplicité. Alors dans ces conditions, comment se passer du chant choral, des rencontres qu'il procure, des instants de convivialité au-delà du plaisir incommensurable de l'art des sons ? Sans doute la musique partagée avec conviction nous rend-elle plus forts et plus sensibles à la fois. C'est peut-être à cette école que l'on renforce les liens qui nous permettent de devenir à chaque séance de chant, un peu plus des êtres humains...*

*(Philippe, professeur d'arts plastiques, 45 ans)*

*Je crois que tout est dit.*

